

COMMUNIQUE DE PRESSE du 22 mars 2022

Colloque "Pour une Europe Féministe : quels enjeux à l'heure de la Présidence française de l'Union européenne ?"

7 exigences pour une Europe résolument féministe à l'heure de la présidence française de l'Union européenne

« Le contexte est grave, on se bat à l'Est de l'Europe, mais ce n'est pas le moment de baisser les bras, pas plus pour celles et ceux qui se battent là-bas pour leur liberté que pour les femmes qui se battent ici pour leurs droits », c'est avec ces mots que **Sylvie Pierre-Brossolette**, présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) a introduit le 2 mars dernier un colloque intitulé « **Pour une Europe féministe** », organisé par le HCE en partenariat avec plusieurs de ses organisations membres, afin de recueillir les attentes des féministes européennes et extra-européennes à l'heure de la présidence française de l'Union européenne.

Le colloque a permis de préciser les attentes des militantes féministes, tant sur le plan des politiques internes d'égalité que de la mise en place d'une diplomatie féministe européenne. Le HCE les synthétise à travers ces **sept exigences pour progresser vers une Europe résolument féministe** :

- 1. Inscrire l'égalité et les droits des femmes comme l'une des priorités politiques de l'Union européenne et sanctionner les manquements à l'Etat de droit et aux droits des femmes, en conditionnant l'attribution de financements européens au respect de ces droits.**
- 2. Inscrire les droits sexuels et reproductifs et le droit à l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne** afin que l'avortement ne puisse être ni pénalisé ni empêché au sein de l'UE.
- 3. Mettre en place la clause de l'Européenne la plus favorisée** (ou Pacte Simone Veil) afin d'harmoniser les dispositifs existants en matière d'égalité femmes-hommes et de droits des femmes sur ceux des Etats les plus progressistes en Europe.
- 4. Créer une formation du Conseil de l'Union européenne dédiée** spécifiquement aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes réunissant périodiquement et formellement les ministres et secrétaires d'État en charge de ces enjeux, comme cela existe par exemple pour l'environnement.
- 5. Intégrer des objectifs d'égalité femmes-hommes en contrepartie des financements engagés** pour la relance économique et sociale et de manière plus large dans l'ensemble des politiques européennes.
- 6. Obtenir la ratification de la Convention d'Istanbul par l'UE**, d'ici la fin de l'année 2022, ou l'adoption d'une initiative législative poursuivant les mêmes objectifs et permettant une

harmonisation et un renforcement des mesures européennes visant à mettre fin au continuum des violences.

7. Adopter une **politique étrangère féministe européenne**, notamment en renforçant la solidarité à l'égard des militantes féministes et en posant la libération des femmes afghanes emprisonnées comme précondition de toute négociation avec le régime taliban, en augmentant les financements dédiés au renforcement de l'égalité dans toutes les politiques extérieures de l'UE, en atteignant la parité aux niveaux décisionnels de la diplomatie européenne et en mettant en œuvre l'agenda « femmes, paix et sécurité » dans la politique de sécurité et de défense commune.

Le colloque, conclu par **Jean Yves Le Drian**, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et **Elisabeth Moreno**, ministre en charge de l'Egalité, a permis de réaffirmer avec force le soutien aux militantes qui se battent pour leur liberté et pour leurs droits. Les droits humains et les droits des femmes en particulier sont au cœur de la démocratie et de l'Etat de droit, « *ils sont l'un des piliers du modèle d'égalité et de liberté qui est le cœur même du projet européen* », ainsi que l'a rappelé **Jean-Yves Le Drian**.

Il a ajouté : « *Notre Europe est fondamentalement et résolument féministe. Mais attention ! Dire cela, ce n'est pas dire que nous sommes arrivés au bout du chemin. Au contraire : c'est rappeler une exigence européenne [...] Une exigence pour notre Union parce que les droits des femmes ne sont jamais acquis. Je pense, en particulier, au droit à l'avortement qui fait aujourd'hui l'objet de remises en cause inadmissibles partout dans le monde et jusqu'en Europe. C'est pourquoi nous voulons l'ancrer dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Car, oui, c'est de toute évidence un droit fondamental pour les femmes ! Et il est temps que notre Europe le reconnaisse explicitement* ».

« *Le combat pour l'égalité femmes-hommes ne connaît pas de frontières* », a rappelé **Elisabeth Moreno**, évoquant notamment l'importance de la Convention d'Istanbul et de sa ratification par l'ensemble des Etats membres de l'UE pour lutter contre les violences faites aux femmes dans le monde.

« *Je forme le vœu que l'élan qui vient d'unir les Européens davantage en 5 jours qu'en 50 ans fasse émerger un élan aussi fort pour imposer les droits des femmes partout en Europe et ailleurs.* », **Sylvie-Pierre Brossolette**, présidente du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes.

Cet événement a réuni des représentant.es d'associations féministes, des représentant.es des institutions européennes ou internationales (dont la Commission européenne et le Parlement européen), ainsi que des représentantes de plusieurs Etats membres (Mme Ann Linde, ministre des affaires étrangères du royaume de Suède ; Mme Pascale Grotenhuis, Pays-Bas ; Mme Bärbel Kofler, Allemagne). Mme Tatiana Mukanire (République Démocratique du Congo), Mme Farida Momand (Afghanistan), ainsi que Mme Marta Lempart (Pologne) sont également venues témoigner de leurs expériences et de leurs attentes vis-à-vis de l'Europe. Chacun.e a pu développer ses propositions. Vous trouverez ici le [déroulé minuté du colloque](#).

Retrouvez l'intégralité du colloque en [français](#) et en [anglais](#)